



Version 2 du 20 Janvier 2017

Président : Alain Ponce  
Championnat : Frédéric Boudot

Résidence de la Couronne – 71 200 Le Creusot  
8 bis avenue du 2<sup>ème</sup> Dragons - 71 400 Autun

07 77 73 32 38  
06 83 38 92 29

---

## **Règlement particulier du Championnat de Bourgogne - Franche-Comté 2017**

Enregistré à la FFSA sous le numéro **CK 9** en date du **13 Janvier 2017**

---

Ce règlement est fait à partir d'une trame et d'une numérotation type de la FFSA.

Certains articles de ce règlement type ne correspondant pas au Championnat BFC n'apparaissent pas. C'est à ce titre que la numérotation des articles n'est pas continue.

### **Article 1. ORGANISATION**

- 1.1.** La Ligue de Karting (LK) Bourgogne Franche Comté organise, avec le concours de la FFSA et des ASK qui lui sont affiliées, une épreuve dénommée :

**"CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE"**

Ce Championnat se déroule en une série de 5 épreuves :

1. Le Creusot	18/19	Mars	Qualification Championnat de France
2. Septfontaine	8/9	Avril	Qualification Championnat de France
3. Vesoul	29/30	Avril	Qualification Championnat de France
4. Soucy	24/25	Juin	
5. Autoreille	2/3	Septembre	

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des épreuves de Karting ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve. S'il subsiste des points non prévus, ils seront jugés par le Comité Directeur de la LK-BFC

Ce Championnat sera organisé conformément aux prescriptions du règlement technique national sans dérogation

- 1.2.** Un règlement particulier sera par ailleurs établi pour chacune des épreuves du Championnat Régional.

Pour chaque épreuve du Championnat BFC, les essais du Samedi seront compris dans le droit d'engagement.

**1.3. Catégories inscrites au Championnat Régional**

Le Championnat Régional est organisé par la LK-BFC dans les catégories suivantes :

- Minime
- Cadet
- Nationale
- Rotax Max / Rotax Master
- X30 Senior / X30 Master
- OK Junior / OK
- DD2 (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrit – Impératif - cf art 3.3.2)
- KZ2 / KZ2 Master

- 1.4.** Pour les cinq épreuves du championnat, les Directeurs de Course, Président du collège des Commissaires Sportifs et Responsables du Contrôle Technique seront désignés par la LK de manière à garantir une cohérence dans les décisions.

- 1.5. Pour chacune des cinq épreuves, la LK-BFC versera une subvention de 2000€ à l'ASK organisatrice.  
Cela permettra aux pilotes engagés au Championnat d'avoir des droits d'engagement réduits (voir art 3.3.1)

### Article 3. CONCURENTS ET PILOTES

#### 3.1. Licences

- 3.1.1 Le Championnat Régional sera ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

#### 3.2. Pilotes admis

- 3.2.1. Tout pilote, qu'il soit licencié dans notre LK ou non peut **participer** à n'importe quelle épreuve du Championnat BFC.  
Seuls marqueront des points et seront **classés** dans le Championnat de Ligue pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la LK-BFC et régulièrement affiliée à la FFSA.  
Les pilotes ainsi que leur ASK ou ASA devront être à jour de leur cotisation.

- 3.2.2. Un pilote ne sera classé au Championnat de Ligue que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il aura participé lors de la première épreuve.

- 3.2.3. Un pilote qui change de LK en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat régional d'une autre LK.

#### 3.2.4. **Qualification aux Championnat de France**

- 3.2.4.1. Le Championnat de Ligue est qualificatif pour les Championnats de France Cadet, Nationale, KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman, Rotax Max / Rotax Master, X30 Senior / X30 Master

Pour toutes ces catégories, la qualification pour les Championnat de France se fera sur la base d'une participation aux 3 journées qualificatives du Championnat de Ligue. . **La participation aux 3 épreuves est obligatoire**

Par ailleurs, chaque Président de LK disposera d'une invitation, par catégorie, pour qualifier un pilote de sa Ligue n'ayant pas participé à tout ou partie des 3 épreuves du Championnat de Ligue, souhaitant s'inscrire au Championnat de France.

- 3.2.4.2. Dans le cadre des Championnats de France, la liste des pilotes ayant participé aux 3 journées qualificatives des Championnats de Ligue devront être adressés à la FFSA, avant le Lundi 12 Juin 2017.

#### 3.3. Engagements

##### 3.3.1. **Droits d'engagement**

Tout pilote participant au Championnat Régional a la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves du Championnat Régional.

Les droits d'engagements seront à payer auprès de l'ASK organisatrice de l'épreuve

Pour les pilotes engagés à l'ensemble du Championnat les droits sont de :

- Minimales : 50€ / course
- Autres catégories : 75€ / course

Pour les pilotes non engagés au Championnat, et sous réserve des places disponibles, les droits d'engagement seront fixés par l'ASK organisatrice.

### 3.3.2. **Inscriptions au Championnat**

Un pilote sera considéré comme inscrit au Championnat à partir du moment où il achètera ses pneus auprès de la LK-BFC, dans les délais voulus (cf art 4.2.1.1).  
Pour cela, il devra commander ses pneus auprès de la LK-BFC avant le **28 Février 2017**.

Pour les DD2, ceux ci ne pouvant pas rouler en „cohabitation de catégorie“ vu la spécificité de matériel, au moins 6 pilotes devront avoir envoyé leur engagement (comprenant achat des pneus pour Le Creusot et droit d'engagement aux 3 premières courses) avant la cloture des engagements. Si le nombre de pilote minimum n'est pas atteint, il n'y aura pas de championnat dans cette catégorie.

Les modalités d'inscription seront communiquées sur le site internet [www.kartbfc.com](http://www.kartbfc.com)

### 3.3.3. **Qualification aux Championnat de France**

**Catégories Cadet, KZ2/KZ2 Master/KZ2 Gentleman, Rotax Max/Rotax Master, X30/X30 Master :**

Les pilotes souhaitant se qualifier pour les Championnats de France devront s'engager et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives du Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) ou avoir été invité par leur Président de Ligue.

#### **Catégorie Nationale :**

Les pilotes souhaitant se qualifier pour le Championnat de France Nationale, devront s'engager et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives de leur Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) dans la catégorie Nationale ou avoir été invité par leur Président de Ligue.

## **Article 4. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS**

### **4.1. Matériel admis**

4.1.1 Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

4.1.2 Chaque pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et d'un moteur plombé en catégorie **Minimes et Cadet**.

En cas de casse avérée et constatée par un commissaire technique, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé de 10 (dix) places sur la grille de départ de la manche, pré-finale ou finale suivant ce changement de moteur.

Chaque pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et d'un moteur non plombé en catégorie **Nationale**.

En cas de casse avérée et constatée par un commissaire technique, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé de 10 (dix) places sur la grille de départ de la manche, pré-finale ou finale suivant ce changement de moteur.

Chaque pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et deux moteurs plombés en catégorie **KZ2**.

Pour les catégories **Coupe de Marque**, le règlement 2017 de la Coupe de Marque sera appliquée.

Dans toutes les catégories, tout châssis endommagé lors d'un fait de course constaté par la Direction de Course ou par le Collège des Commissaires Sportifs pourra être signalé aux Commissaires Techniques.

Les Commissaires Techniques après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien fondé ou non du remplacement du châssis. Le Collège des Commissaires Sportifs

sera le seul habilité à autoriser ou non le remplacement. En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.

- 4.1.4. Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts, avec ou sans boîte de vitesses et cela conformément au Règlement Sportif National.

## 4.2. Pneumatiques

### 4.2.1 Pneus Slicks

Pour les 5 épreuves du championnat, les pneus devront être achetés auprès de la LK-BFC.

Les pilotes ne participant pas au Championnat mais s'engageant à la course doivent apporter leur propre pneus. – Remarque : Ils ne marqueront pas de points au Championnat (cf Art 9 : classements)

S'ils le souhaitent et de façon à bénéficier de pneus issus du même lot que les autres pilotes, ils peuvent malgré tout commander des pneus auprès de la Ligue. Ils devront en faire la demande au minimum 15 jours avant l'épreuve et s'acquitter du montant

#### 4.2.1.1. Minime / Cadet :

Le Championnat sera divisé en 3 parties, par tranche de 1 ou 2 courses.

Pour les 2 premières courses, le pilote devra acheter 4 pneus. La commande devra être faite auprès de la LK avant le 28 Février 2017.

Pour la 3<sup>ème</sup> course, il aura la possibilité d'acheter 0, 2 ou 4 pneus supplémentaires

L'achat se fera lors de la 2<sup>ème</sup> course. Le choix sera définitif – En particulier, si le pilote ne commande que 0 ou 2 pneus supplémentaires, il ne pourra pas demander le complément le jour de la course.

Pour les deux dernières courses, il aura la possibilité d'acheter 0, 2 ou 4 pneus supplémentaires

L'achat se fera lors de la 3<sup>ème</sup> course. Le choix sera définitif – En particulier, si le pilote ne commande que 0 ou 2 pneus supplémentaires, il ne pourra pas demander le complément lors des deux dernières courses.

#### 4.2.1.2. Autres catégories :

Le pilote aura la possibilité d'acheter 4 pneus neufs à chaque course.

Pour la première course, le pilote devra acheter 4 pneus. La commande devra être faite auprès de la LK avant le 28 Février 2017

Pour les épreuves suivantes, avant la fin de chaque course, il devra choisir s'il garde ses pneus slick pour l'épreuve suivante ou s'il veut en acheter des neufs. Son choix sera définitif. En cas d'achat de pneus neufs, il devra les avoir achetés auprès de la LK avant d'être sorti du parc fermé de la finale.

#### 4.2.1.3. Roue de secours :

En cas d'incident (crevaison notamment), le pilote concerné devra en référer à un Commissaire Technique Officiel qui sera seul habilité à prendre la décision qui s'impose. En aucun cas, un pilote pourra utiliser un 5<sup>ème</sup> pneu « SLICK » neuf au cours d'une épreuve.

#### 4.2.1.4. Enregistrement des pneumatiques :

Dans toutes les catégories les pneumatiques auront des codes à barre.

Lors de la distribution des pneus de courses par la LK, ceux-ci seront scannés et enregistrés pour chaque pilote

Les codes à barres pourront être vérifiés avant chaque chrono ou manche

#### 4.2.1.5. Parc à pneus :

En cas de problème, (mauvaise lecture d'un code à barre par exemple ....) le parc à pneu

fermé pourra être mis en place sur décision du collège des commissaires sportifs.  
Cela pourra s'appliquer à un ou plusieurs pilotes, une catégorie, voire à l'ensemble du plateau de l'épreuve.

- 4.2.1.6. Commande des pneus – Respect des délais :  
Pour un bon fonctionnement du championnat , deux tarifs seront définis .

**Le tarif 1** , au prix standard correspondra aux pilotes respectant les délais mentionnés ci-dessus (articles 4.2.1.1 et 4.2.1.2)

Dans le cas où un pilote n'était pas présent à une course , il devra envoyé son chèque dans les 3 jours qui suivent pour pouvoir bénéficier du tarif 1

**Le tarif 2** sera plus cher et sera appliqué lorsque les délais de commandes ne seront pas respectés. Attention, dans ce cas, la commande des pneus ne sera valable qu'après accord du trésorier , en particulier lorsque la demande sera formulée proche de la course, pour des questions de délai d'approvisionnement.

Les tarifs 1 et 2 seront communiqués en temps utile aux pilotes via le site de la Ligue ([www.kartbfc.com](http://www.kartbfc.com))

- 4.2.2. **Pneus Pluie**  
Pour les catégories disposant de pneus pluie, pour chaque épreuve, un pilote ne pourra disposer que de 4 pneus.  
Pour chaque épreuve, les pneus pluie (neuf ou occasion) seront fournis par le pilote.  
Ils devront bénéficier des code à barre et sont susceptibles d'être enregistrés par les commissaires techniques.

#### **4.3. Carburant – Contrôles et Substitutions.**

Durant toute la durée du Championnat BFC, les Contrôleurs Technique auront la possibilité d'imposer des substitutions de carburant conformément au Règlement Technique National (Art. 10.5).

Les pilotes auront la possibilité de faire tester leur essence à l'occasion des essais libres.

## **Article 7. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

### **7.1. Généralités**

Les épreuves du Championnat de Ligue devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par le Règlement Sportif National.

- 7.1.1. Le briefing est organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs selon le règlement en vigueur. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

### **7.2. Détail du déroulement**

- 7.2.1. **Principe de déroulement**  
L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais chronométrés, manches qualificatives, Pré finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage.  
Chaque catégorie disputera 1 ou 2 manches qualificatives.  
En fonction du nombre d'engagés, des séries pourront être organisées suivant l'article 7.2.4.1 du règlement.  
L'organisateur pourra prévoir une consolante pour les non qualifiés.
- 7.2.2. **Longueur des courses**

Manches qualificatives :	10 km par temps sec 8 km par temps de pluie
Pré Finale :	17 km par temps sec 14 km par temps de pluie
Finale :	17 km par temps sec 14 km par temps de pluie

### 7.2.3. **Essais Chronométrés**

Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation est interdit.

### 7.2.4. **Manches qualificatives**

Si le nombre de pilotes inscrits est supérieur à la capacité de la piste, il sera nécessaire d'organiser des séries.

Si le collège des commissaires sportifs le juge nécessaire, des séries pourront également être appliquées pour certaines catégories, même si la capacité de la piste n'est pas atteinte (la décision peut être différente d'une catégorie à l'autre).

#### 7.2.4.1. **Création des séries**

Diviser les concurrents de la catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

<b>SERIE A</b>	<b>SERIE B</b>	<b>SERIE C</b>
1 <sup>er</sup> chrono	2 <sup>ème</sup> chrono	3 <sup>ème</sup> chrono
4 <sup>ème</sup> chrono	5 <sup>ème</sup> chrono	6 <sup>ème</sup> chrono
etc...		

#### 7.2.4.2. **Places de départ pour les manches qualificatives**

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

#### 7.2.4.3. **Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)**

3 séries :	A contre B	A contre C	B contre C
4 séries :	A contre B	C contre D	A contre D
	B contre C	A contre C	B contre D

### 7.2.5. **Pré-finale**

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir la grille de départ de la pré-finale.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1<sup>er</sup>

2 points au 2<sup>ème</sup>

3 points au 3<sup>ème</sup> et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés.

### 7.2.6. **Finale**

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

## Article 9. CLASSEMENTS

### 9.1. Championnat Régional – Attribution des points et classements

Tout pilote de la LK-BFC inscrit au Championnat marquera des points et sera classé dans celui-ci.

Les pilotes hors championnat ne marqueront aucun point

Si c'est un pilote hors championnat qui gagne la course, c'est le premier pilote inscrit au Championnat qui marquera les points de la victoire et ainsi de suite.

#### 9.2.1 Attribution des points :

Le classement de la pré-finale et de la finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 <sup>er</sup>	19 points au 7 <sup>ème</sup>	13 points au 13 <sup>ème</sup>	7 points au 19 <sup>ème</sup>
40 points au 2 <sup>ème</sup>	18 points au 8 <sup>ème</sup>	12 points au 14 <sup>ème</sup>	6 points au 20 <sup>ème</sup>
32 points au 3 <sup>ème</sup>	17 points au 9 <sup>ème</sup>	11 points au 15 <sup>ème</sup>	5 points au 21 <sup>ème</sup>
26 points au 4 <sup>ème</sup>	16 points au 10 <sup>ème</sup>	10 points au 16 <sup>ème</sup>	4 points au 22 <sup>ème</sup>
22 points au 5 <sup>ème</sup>	15 points au 11 <sup>ème</sup>	9 points au 17 <sup>ème</sup>	3 points au 23 <sup>ème</sup>
20 points au 6 <sup>ème</sup>	14 points au 12 <sup>ème</sup>	8 points au 18 <sup>ème</sup>	2 points au 24 <sup>ème</sup>
1 point du 25 <sup>ème</sup> au dernier			

9.2.1.1 Pour chaque épreuve, le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la pré-finale ou de la finale se verra attribuer un bonus de 4 points supplémentaires.

9.2.1.2 Tout pilote participant à la dernière course (Autoreille en 2017) se verra attribué un bonus de 20 points supplémentaires

#### 9.2.2 Classement général :

Pour être classé au Championnat BFC, un pilote devra avoir participé à au moins 4 des 5 épreuves

De même il devra avoir acheté ses pneus auprès de la LK-BFC et avoir participé au contrôle des code à barre

Le classement sera établis en additionnant **les 8 meilleurs résultats** (sur 10 possibles) plus les éventuels bonus

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

### 9.3. Exclusion d'une épreuve

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve tant en préfinale qu'en finale. Ce résultat sera obligatoirement pris en compte dans le classement final du Championnat et ne pourra pas être repris comme épreuve à décompter.

## Article 10. REMISE DES PRIX

La remise des prix du Championnat de Ligue BFC se fera à l'occasion du *Repas de Ligue* en fin d'année",

### 10.1. Alimentation de la remise des prix

De manière à alimenter la remise des prix , chaque organisateur s'engage à verser à la LK 5 euros par pilote participant à son épreuve. (que les pilotes appartiennent à la LK-BFC ou non.)

La LK-BFC subventionnera également la remise des prix  
Les lots seront répartis par catégorie en fonction du nombre de pilotes classés dans chacune d'entre elles

**10.2. Pilotes récompensés**

Une coupe sera attribuée aux 3 premiers de chaque catégorie.  
Chaque pilote classé et présent à la remise des prix recevra un lot. Il n'y aura pas de dérogation possible (sauf cas de force majeure, à l'appréciation du Comité directeur de la LK-BFC)

**Article 11. COMMUNICATION DES RESULTATS**

**11.1. Nombre de participants**

Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

**11.2. Rapport de clôture**

Les résultats de chaque épreuve de Championnat Régional devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.  
Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque journée.

**11.3. Transmission des résultats au Responsable du Championnat**

Pour être comptabilisés, les résultats des épreuves comptant pour le Championnat BFC doivent être envoyés par l'organisateur au responsable du Championnat (F.Boudot) dans les 3 jours et ceci indépendamment du rapport de clôture

**11.4. Communication du classement général du Championnat BFC**

Un classement intermédiaire du Championnat BFC sera établis après chaque épreuve, et sera disponible sur le site Internet de la Ligue : [www.kartbfc.com](http://www.kartbfc.com).